

Renvoi au comité de salut public de l'adresse de la société populaire de La Rochelle félicitant la Convention pour son décret d'abolition de l'esclavage, lors de la séance du 8 ventôse an II (26 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de salut public de l'adresse de la société populaire de La Rochelle félicitant la Convention pour son décret d'abolition de l'esclavage, lors de la séance du 8 ventôse an II (26 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 492;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32608_t1_0492_0000_10

Fichier pdf généré le 15/05/2023

Par-tout encore des restes impurs de l'antique superstition, de ce fléau du genre humain, frappent nos regards; qu'ils disparaissent, et que le culte de la Raison soit le seul que professent les vrais Républicains.

Pour moi, citoyens, qui ne peux coopérer conjointement avec vous, parce que mon poste m'appelle ailleurs, j'agirai de tous mes moyens pour seconder vos généreux travaux; et si encore je suis assez heureux, comme je l'ai déjà été, pour conduire au combat vos concitoyens, vos frères, vos amis, je vous le jure, je ne prévariquerai pas, je leur montrerai, je les précéderai dans le chemin de l'honneur et de la gloire: si mon sang coule, puisse-t-il contribuer à cimenter l'unité et l'indivisibilité de la République, et je mourrai content!

P.c.c.: J. DUMAS (présid.), ROUVIÈRE fils, FABRE, AUSAN, COULET aîné (tous secrét.).

2

Boisset, représentant du peuple, écrit de Montpellier, le 28 pluviôse, que la philosophie a fait des progrès rapides dans ces climats; que dans la place de la Révolution on élève un temple à la raison et à la philosophie, et que, dans peu, cet édifice majestueux annoncera, jusques sur le sommet des Alpes et des Pyrénées, la grandeur du peuple français.

Il annonce qu'une souscription volontaire est faite, et s'élève déjà à plus de 300,000 liv.

Il adresse à la Convention le rapport fait sur cet objet à la commission d'agriculture et des arts, par les membres composant le bureau des arts et monumens publics.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité d'instruction publique (1).

[Montpellier, 28 pluv. II] (2)

« Citoyens collègues,

La philosophie a fait des progrès rapides dans nos climats. Le jeune enfant pense et raisonne, et l'homme dans la maturité de l'âge exprime en traits de feu les élans divers que lui inspire le républicanisme. Dans la place de la Révolution, ci-devant dite du Pérou, d'où l'œil du voyageur découvre trois Etats soumis à l'esclavage, et sur les débris de l'insolente figure du quatorzième Capet, s'élève un temple dédié à la Raison; et dans peu l'on découvrira du sommet des Pyrénées, des Alpes et des bords de la Méditerranée cet édifice majestueux qui annoncera la grandeur du peuple français. Ses marches seront du même marbre que foulait l'orgueilleux Louis XIV. Le pavé du parvis sera fait avec celui que le fanatisme et l'erreur entassèrent trop longtemps dans ces asiles consacrés à de fantastiques dieux. La statue de la

Philosophie dévoilant la vérité au monde, posée au milieu de ce monument auguste, sera exécutée par le célèbre Pajou. Une souscription volontaire est faite; déjà elle s'élève à 300 000 livres. Le génie de la liberté m'inspira cette idée et le patriotisme en fait les frais. Quelle gloire pour les premiers jours de l'égalité française! Les monuments d'Athènes et d'Egypte n'auront plus rien d'étonnant. Le Français crée de nouveau; il surpasse les peuples anciens en imagination, comme il les surpasse par son amour pour la liberté. Que l'aristocratie dise encore que la République a creusé le tombeau des arts! Le seul tombeau qu'elle ait creusé est celui de la tyrannie. Le plan de ce monument est du citoyen Moulinier. S. et F. ».

BOISSET.

3

L'agent national du district de Luxeuil annonce que l'esprit de liberté fait des progrès sensibles dans ce district; que tous les citoyens s'empressent à offrir des dons pour les défenseurs de la patrie; que déjà 600 chemises ont été envoyées à Besançon, et que, sous peu, on y fera passer des souliers et quantité d'autres effets.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

4

La société populaire de La Rochelle félicite la Convention sur le décret qui abolit l'esclavage.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de salut public (2).

[La Sté popul. de La Rochelle à la Conv.; s.d.]

Représentants,

Au milieu des dangers sans nombre de la liberté naissante, au milieu de toutes les fureurs du fanatisme et de tous les pièges de la trahison, la France a vu le péril, l'a affronté et l'a vaincu. Le génie révolutionnaire s'armant de sa massue redoutable a fait tomber les têtes de l'hydre Capet tombé sous le glaive national; la faction libéricide anéantie; la France entière dans une attitude militaire; la Vendée désolée et fumante; Marseille soumise, Lyon réduite; l'orgueil de Bordeaux comprimé; Toulon reconquis; Dunkerque, Maubeuge, Landau victorieux; notre sol affranchi; le prussien en fuite; les républicains courant sur les bords du Rhin effrayer l'aigle germanique; notre auguste sénat, s'occupant sans relâche des intérêts du peuple; voilà le tableau qu'offre aujourd'hui la France triomphante et régénérée, et nous pourrions, dans cet état de choses, accéder à des propositions de

(1) P.V., XXXII, 277.

(2) J. Paris, n° 426; C. univ., 9 vent.; Ann. patr., n° 425; C. Eg., n° 561; Bⁱⁿ, 10 vent.; J. Mont., n° 106; Audit. nat., n° 522. Mention dans J. Sablier, n° 1165; J. Fr., n° 521; M. U., XXXVII, 138 et 185. Texte du Bⁱⁿ reproduit dans AULARD, Recueil des Actes..., XI, 204.

(1) P.V., XXXII, 277. Bⁱⁿ, 9 vent. (suppl¹). Lettre du 30 pluv. signée AUBERT (agent nat.). Texte presque identique à celui du p.-v. (C 293, pl. 963, p. 19).

(2) P.V., XXXII, 277. Bⁱⁿ, 8 vent. (suppl¹).